

DEC141053DR02

Décision portant nomination de Mme Laetitia Cavellini aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8226 intitulée Biologie moléculaire et cellulaire des eucaryotes

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20/12/2013 portant création de l'unité mixte n°8226 intitulée Biologie moléculaire et cellulaire des eucaryotes et nommant M. Stéphane Lemaire en qualité de directeur ;

Vu l'avis du comité de direction en date du 13/02/2014;

Considérant que Mme Laetitia Cavellini a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'université Pierre et Marie Curie du 13/10/2009 au 03/12/2009 (36 heures)

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Laetitia Cavellini, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°8226 intitulée Biologie moléculaire et cellulaire des eucaryotes à compter du 01/01/2014.

Mme Laetitia Cavellini exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Laetitia Cavellini est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24/03/2014

Le directeur de l'unité
Stéphane Lemaire

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges

Visa du président de l'Université Pierre et Marie Curie
Jean Chambaz